



Question à propos d'un mandat exclusif de vente

Par **doub67**, le **22/04/2008** à **19:19**

Bonjour,

j'ai signé un mandat de vente exclusif dans une grande agence de l'immobilier le 30 janvier 2008 pour la vente de mon appartement.

Depuis, l'agence ne nous a présenté aucun client potentiel et nous souhaitons révoquer le mandat.

Le terme du mandat est en date du 30 avril car les 3 premiers mois sont irrévocable.

Questions:

J'ai posté le courrier le 14 avril pour révoquer le contrat avec un préavis de 15 jours, ai-je le droit d'envoyer le courrier avant le terme des 3 premiers mois comme je l'ai fait?

Sinon l'agence, (hormis l'accusé de réception de la poste) doit-elle m'informer par courrier que le mandat est bel et bien révoqué?

Aujourd'hui j'ai appelé l'agence et me dit que je suis déjà libre!!!j'ai un doute car le terme des 3 mois n'est pas encore arrivé.

Merci pour vos réponses.